RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023

AVIS_IR_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

2D-DOC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 14E
SAID 2
29 RUE DU MOULIN VERT
75675 PARIS CEDEX 14

BILLIAU LOIC
22 RUE DES PLANTES
75014 PARIS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 00 16 017 143 359

Référence de l'avis : 23 75 C653064 70
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

22 RUE DES PLANTES

75014 PARIS

Numéro FIP : 758 19 87 0368748789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 75026

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
aupres de votre centre des finances publiques horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP PARIS 14E
SAID 2
29 RUE DU MOULIN VERT

75675 PARIS CEDEX 14

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.

Revenu fiscal de référence : 17 087
Nombre de parts : 1,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2023

Impôt sur les revenus de 2022

N°fiscal : 00 16 017 143 359

Déclarant 1 - Nom de naissance : BILLIAU

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				1,50

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires	1701			
Droits d'auteur et fonctionnaires chercheurs	41			
Total des salaires et assimilés [2]	1742			
Déduction minimale	- 472			
Salaires, pensions, rentes nets	1270			1270
BNC pro., régime spécial, déclarés	23965			
Abattement [6]	- 8148			
BNC pro., régime spécial, nets	15817			
BNC pro., régime spécial, total foyer fiscal				15817
Revenu brut global				**17087**
Revenu imposable				**17087**
Impôt sur les revenus soumis au barème [14]				101
Décote				- 101
REDUCTIONS D'IMPOT [15]	**Montant déclaré**	**Montant retenu**	**Montant réduction**	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants	1	1		
Montant de la réduction d'impôt			0	
Total des réductions d'impôt [20]				**- 0**
Montant net de votre imposition				0

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net	0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2022 dû [53]:	0

Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Revenu fiscal de référence [25]..... 17087

PLAFOND EPARGNE RETRAITE
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

	Déclar. 1	Enfant(1)
Plafond total de 2021.....	16253	16253
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052	4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 16394	= 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition..... 11,00%
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.